

Image not found or type unknown



Deux associations au même nom ? est-ce légal ?

Par **craig09**, le **01/07/2008** à **15:10**

J'ai monté une association loi 1901 en juillet 2006. Je viens de découvrir qu'une autre association s'est montée en novembre 2007 au nom quasi-identique.
(Ceci n'est pas par hasard - les gérants de cette autre association connaissaient bien l'existence de la mienne et ils veulent la 'concurrencer').
Est-ce légal ? En tant que premier déclarant, n'ai-je pas les droits exclusifs à ce nom ? Qu'est-ce que je peux faire face à cette situation ?